
Le départ d'un géant pour l'éternité



Photo © Jean-René Iancrède
tél : 01 42 60 36 35

Claude Lussan

“Un géant nous a quittés ». Ainsi s’est exprimé Monsieur le bâtonnier Pierre Conte lors de l’hommage qui fut rendu par l’Unca à notre très regretté Président Fondateur Monsieur le bâtonnier Claude Lussan.

La formule était parfaitement appropriée pour résumer en une courte phrase l’exceptionnel parcours professionnel d’un Avocat qui a révolutionné et modifié l’exercice de l’avocature.

C’est un lieu commun que de dire qu’en quelques décennies notre profession a plus évolué qu’en plusieurs siècles.

Nous le devons, pour une part importante, à l’action novatrice de Claude Lussan.

En 1956, au lendemain d’un décret anodin (pas nécessairement apprécié par l’ensemble des avocats), autorisant dans certaines conditions le maniement des fonds, il jette les bases de ce qui allait être le concept des Carpa.

Quinze ans avant la loi de 1971, qui a réglementé la fusion des avoués près les tribunaux de grande instance et des avocats, ce visionnaire avait déjà inventé et créé l’outil indispensable pour permettre aux avocats, dans l’intérêt de leurs clients et donc de tous les justiciables, de préparer et réaliser des maniements de fonds sécurisés.

Pour avoir connu l’exercice professionnel antérieur à cette fusion, il m’apparaît très clairement que sans ce concept Carpa, la première réforme de 1971, bien insuffisante selon moi, aurait été obligatoirement vouée à l’échec.

Le point de départ de la modernisation du comportement social des avocats a été effectif avec le lent démarrage des Carpa ; le maniement de fonds étant la suite logique et nécessaire de la plaidoirie et du conseil.

En 1957, cette action fut tout d’abord menée au sein du barreau de Paris et quelques barreaux éclairés, notamment celui de Marseille ou encore celui de Montpellier ont, avant l’application de la loi de 1971, créé les Carpa.

Mais encore fallait-il fédérer et surtout réguler les actions disparates, individualistes et peut-être pas toujours orthodoxes de toutes ces Carpa ; et c’est ainsi que 20 ans plus tard, au cours d’un comité de liaison en 1977 furent ébauchées, sous la houlette de Claude Lussan, les bases de l’Union Nationale des Caisses d’Avocats devenue Union Nationale des Carpa.

Dans la foulée, il provoquait la création d’un centre de gestion agréé spécifique essentiel et déterminant pour notre profession : l’Anaafa ; l’avocat devenant un partenaire agissant en totale transparence fiscale.

Puis, avant de nous quitter, il imaginera et mettra en place Initia droit.

Assurément, la profession d’avocat a été totalement transformée par ces actions et il y a un avant et un après Claude Lussan.



Photo © Pierre Chabaud

Le Président Fondateur Claude Lussan entouré de Mme le Br Marie-Christine Wienhofer, M. le Br Georges Flécheux, M. Paul Nemo, M. le Br Henri Ader et M. le Br Bernard du Granrut, Présidents d'Honneur

Le 12 février 2008, en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, 500 robes noires aux yeux rougis, ont accompagné au son des tambours notre ami à tous, non point vers sa dernière demeure mais vers l'éternité.

Les gorges serrées dans un recueillement impressionnant avec une ferveur, signe d'une intense émotion, tout un corps professionnel, entouré des hautes autorités civiles et militaires, rendait un hommage hors norme à l'égard d'un être exceptionnel.

Pour tenter d'endiguer l'angoisse et la peine qui m'étreignaient, j'ai cherché à retrouver le souvenir de cet irremplaçable guide.

Mon premier contact avait eu lieu un samedi d'octobre de l'année 1980, où j'avais été convié à participer, en qualité de Délégué Régional, à ma première réunion du Conseil d'administration de l'Unca, qui se tenait au 1er étage de l'immeuble donnant sur la place Dauphine, au dessus des locaux de la Bnp-Paribas (cet immeuble n'ayant pas encore été acquis par les avocats parisiens pour être transformé ensuite en un magnifique outil de travail et de communication).

Une trentaine d'avocats participaient à cette réunion dirigée par le Président Fondateur ; immédiatement, je suis tombé sous le charme qui ne m'a plus quitté, car une empathie permanente émanait de sa personne, toutes et tous y succombaient.

Son sourire tout d'abord, fin, élégant et distingué.

Son regard, bienveillant, éclairé, attentif mais aussi teinté d'ironie à l'égard de certains de ses interlocuteurs.

Sa voix, un peu haut perché, au grain et à la teinte caractéristique.

Sa taille très élancée au dessus du commun, le tout parfaitement rehaussé par une élégance vestimentaire de premier ordre.

Très attentif à toutes les idées qui étaient exprimées, il aimait bien lorsqu'il était surpris, intéressé ou captivé, ponctuer son approbation ou sa perplexité par un « ah...vous croyez » et immédiatement s'en suivait un immense sourire accompagné d'un regard scrutateur et perçant.

a disponibilité était totale, son indulgence et sa patience facilitaient tous les contacts et toutes les discussions.

Jusqu'aux deux dernières années, il était présent à toutes les réunions du Bureau et du Conseil d'administration, ou encore à nos assemblées générales ; chaque fois très présent dans la discussion, il faisait une proposition, une synthèse ou une approche innovante.

Il a inventé et insufflé un « esprit Unca » devenu incontournable et indispensable à la profession.

Cela se caractérise au travers de préceptes très simples :

- La mutualisation de nos forces et de nos angoisses,
- L'instauration d'un principe de solidarité des plus grands auprès des plus faibles,
- Le développement d'une assistance technique sans faille qui a fait la force de l'Unca,
- Le strict respect de la puissance ordinaire et des instances professionnelles,
- Le développement d'un principe de contrôle strict des Carpa qui se concrétisera par le décret de 1996.

En fait, toute cette action constitue un pas important vers l'unicité de la représentation indispensable au futur de notre profession.



Mon dernier moment partagé fut une conversation d'une vingtaine de minutes le 16 janvier 2008, sur le proscenium du grand amphithéâtre de la Sorbonne.

J'avais eu l'honneur d'être désigné par notre Président pour représenter l'Unca.

Arrivé en avance, je distinguais dans un imposant fauteuil installé sur la scène, Monsieur le bâtonnier Claude Lussan qui attendait la venue de Madame la Garde des Sceaux et du Ministre de l'Education Nationale. Il me fit un signe pour que je le rejoigne et là, après avoir pris toutes nouvelles de ma famille, de mon épouse qu'il appréciait beaucoup, nous avons partagé des pensées et réflexions pour l'avenir.

Il avait souhaité que je sois impliqué dans l'action d'InitiAdroit, son dernier enfant et je lui fis le modeste compte rendu de ce qu'il advenait dans le ressort de la Cour d'Appel de Montpellier.

Ensuite, son intervention –la dernière en public–, qui en fait est un testament, était une fois encore porteuse d'un message d'espoir, évocatrice d'un avenir prometteur pour notre société, concernant cette fois-ci l'éducation de nos enfants et non plus seulement la profession d'avocat.

Il devait conclure ensuite son intervention en une phrase qui, détachée de son contexte et des actions qu'il a conduites, pourrait paraître banale et qui, en fait, révèle pleinement l'esprit et l'âme de Monsieur le bâtonnier Claude Lussan :

*« Je tenais à vous faire **participer à ce mouvement** et à vous dire à quel point **je suis heureux d'avoir eu aujourd'hui l'occasion de vous rencontrer tous, pour que nous poursuivions ensemble la tâche entreprise** ».*

Merci et au revoir Monsieur le Président Fondateur, vous nous manquez beaucoup...vous me manquez énormément.

*Claude BRUGUES
Président d'Honneur
décembre 2008.*



DR.

*Jean-Pierre Dufour
Conseiller Technique*

Nos relations furent toujours empreintes d'une profonde affection. Je l'admirais, j'étais ému par la gentillesse avec laquelle il me traitait, par son sourire et par la chaleur de sa voix.

Nous parlions des uns et des autres, rarement de travail et je crois que cela le reposait. Nous aimions notre métier autant l'un que l'autre. Nous le savions, il était inutile de s'approfondir sur ce point. Nous aimions les femmes autant l'un que l'autre. Il nous arrivait d'en parler et ensuite, confus, l'un de nous calmait les dithyrambes de l'autre...

Et puis nous étions tous deux douzième Secrétaire de la Conférence dans le rang desquels on prend soit des « gentils » comme moi, soit des « chefs de l'Ordre » comme Bernard Vatier, Francis Mollet-Vieville, Claude Lussan, et Philippe Lafarge...

Quelques temps après qu'il venait de s'installer boulevard Saint-Germain, il me demanda de venir le voir. Il vint à ma rencontre dans le grand hall de ce magnifique endroit, me fit entrer à gauche dans ce qui était son bureau, puis me conduisit à nouveau dans l'entrée et, plus loin sur la gauche, me montra une grande pièce et me dit « Voici votre bureau, si vous voulez que nous soyons associés ».

Je crus que je rêvais et restais sans voix, profondément touché mais aussi apeuré.

Je n'osais y croire. C'est alors qu'il ajouta : « Nous aurons aussi comme associé Monsieur Gallot car j'ai des engagements avec lui ». Il habitait l'étage en-dessous.

Cette fois, ma réaction fut immédiate. « Avec vous, bien sûr, avec Monsieur Gallot, non ». Gallot était un remarquable avocat, brillant, possédant un très beau cabinet mais d'un caractère très difficile.



DR.

*Claude Lussan
Président Fondateur*

Et c'est ainsi que le second bureau de gauche dans la galerie fût occupé, non par moi, mais par notre confrère Brousmiche.

Nos relations n'en ont pas été affectées, elles sont restées basées sur une confiance totale, réciproque et affectueuse.

Je devins quelques années plus tard Secrétaire Général de la Carpa de Paris et je retrouvais une connivence encore plus intime, plus proche dès lors qu'avec Marie-Christine Papi, Directrice de la Carpa, nous avions le moindre problème. La Carpa n'était pas alors ce qu'elle est maintenant mais la moindre inquiétude était résolue par une décision ou un encouragement de sa part. Il était toujours calme, souriant, rassurant.

Par la suite, ce fût l'Unca, fondée grâce à son génie créateur et sa pensée en permanent éveil pour parfaire tout ce qui existait et qui était son œuvre.

Tous ceux qui, comme moi, ont perdu leur père dans leur toute jeunesse, trouvent dans leur vie d'homme des êtres auxquels ils s'attachent parce que ceux-ci leur témoignent affection et respect. Claude Lussan, comme Jacques Deleau, ancien agrégé au tribunal de commerce de Paris, comme Paul Arrighi, ont été de ceux-là.

Qu'ils en soient remerciés.

*Jean-Pierre DUFOUR
Conseiller Technique
décembre 2008.*



DR.

Michel Ducourtieux



DR.

Claude Bedossa



DR.

Jacques Bernheim